

Conseil Municipal

Séance publique du 05 novembre 2015

COMPTES RENDUS

Après l'appel des conseillers municipaux par Mme Dominique LAUGIER, Adjoint-au-Maire,

Sont présents :

Mesdames Julia ARNAUD - Patricia DEMAS - Stéphanie FECHINO - Dominique LAUGIER - Marie-Thérèse MORINA - Jacqueline ROSTAN

Messieurs Honoré ACCHIARDI - Max BISCROMA - Franck EMELINE - Lionel FERRAN - Jean-Robert GILLI - Jean-Robert LUCCIONI - Jean-Claude NIEL - Yann PRIOUT.

Sont excusés :

Madame Régine DEREPA (Pouvoir à Lionel FERRAN) - Magali IMBERT (pouvoir à Patricia DEMAS)

Messieurs Alain CARNINO (pouvoir à Patricia DEMAS) - Dominique FICARA (pouvoir à Jacqueline ROSTAN) - José TOMICO (pouvoir à Jean-Claude NIEL).

Le quorum étant atteint, le Maire déclare la séance ouverte à 18 H 00

Secrétaire :

Mme Stéphanie FECHINO est nommée secrétaire de séance.

- 000 0 000-

Etat civil :

Mme le Maire porte à la connaissance des membres présents les événements de l'état civil survenus depuis la dernière séance du Conseil Municipal avec :

Naissances :

- **Mathilde** au foyer de Mme et M. Cyril THIVEYRAT
- **Jùlian** au foyer de Mme Magali CHARLIER et de M. Mickaël EXPOSITO
- **Grégoire** au foyer de Mme et M. Yann GOUENNOU
- **Milo** au foyer de Mme Carole BENOLIEL et de M. Alan LE NOIR
- **Clément** au foyer de Mme et M. Anthony PAUL
- **Armand** au foyer de Mme Emilie CAURRAZE et de M. Philippe LINGLET

Mme le Maire adresse en son nom, en celui du conseil et du public présent tous ses vœux de bonheur et de prospérité à ces nouveaux nés et ses sincères félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Les décès :

- M. Jean-Christophe ROULOT
- M. Robert COMMUNE
- M. Louis PAGLIARDINI
- Mme Thérèse, Jeanne DEMAS ép. SALVI
- M. Yves POIX
- M. Philippe BERARDI

Mme le Maire adresse en son nom, en celui du conseil et du public présent toute son affection et sa solidarité aux familles touchées par ces décès. Une minute de silence est observée afin de leur rendre hommage.

- ✓ Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme le Maire propose d'inscrire une question supplémentaire l'autorisant à solliciter auprès de la Direction Générale des Finances Publiques des A.M – Brigade des Evaluations Domaniales, l'estimation de la valeur vénale de la parcelle cadastrée lieu-dit «Les Espauvettes» Section F n° 253, d'une contenance de 1 920 m², propriété de M. Jean Baptiste Elie GIAUSSERAN et ce, dans le cadre du projet communal de construction d'une salle polyvalente dans ce secteur.

VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 03 août 2015

VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

➤ **Finances :**

➤ **Vote du Budget Supplémentaire 2015**

Mme le Maire rappelle que le budget supplémentaire a pour objet de réajuster les comptes de charges et de produits en fonction du budget primitif.

Après une présentation générale par M. Jean-Claude NIEL, Conseiller Municipal délégué à la gestion des finances communales, le budget supplémentaire a été voté, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement : Dépenses : 65 645 € - Recettes : 65 645 €

Section d'Investissement : Dépenses : 86 434.31 € - Recettes : 86 434.81 €

Global : Dépenses : 152 079.31 € - Recettes : 152 079.31 €

DELIBERATION N° 15_11_01
VOTE : POUR : 18 - CONTRE : 1 (M. BISCROMA)

➤ **Association des Maires :**

- Appel aux dons pour les communes sinistrées des Alpes-Maritimes

Délibération est prise afin d'attribuer une subvention de 2 560 € à l'Association des Maires des A.M pour les communes sinistrées et leurs administrés du département à la suite des violentes intempéries d'octobre 2015.

DELIBERATION N° 15_11_02
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

- **Motion contre la baisse des dotations**

Délibération est prise afin d'adopter la motion de soutien aux actions de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

DELIBERATION N° 15_11_03
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

➤ **Maison sise 6 rue du Collet – emprunt à réaliser**

Délibération est prise afin d'autoriser Mme le Maire à contracter un prêt, d'un montant de 120 000 €, destiné à financer le programme d'acquisition/rénovation du logement situé 6 rue du Collet.

DELIBERATION N° 15_11_04
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

Demandes de subvention de fonctionnement

- **Association APE – Collège Ludovic-Bréa :**

Délibération est prise pour attribuer une aide supplémentaire de 350 € à l'association APE, présidée par Mme Sylvie DIAS/MARRO. Ce soutien permet de financer une partie du voyage prévu en février 2016 à Paris afin de découvrir cette capitale et ses joyaux (Comédie Française, le Musée d'Orsay, le Louvre et les maisons de Victor-Hugo et Honoré de BALZAC) pour 25 élèves fréquentant l'atelier «Théâtre» au collège Ludovic Bréa.

**DELIBERATION N° 15_11_05
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

- **Lycée Thierry Maulnier**

Délibération est prise pour attribuer une aide de 500 € au lycée Thierry Maulnier sis à Nice afin d'accompagner 26 élèves demeurant à Gilette dans leur voyage à Auschwitz dans le cadre de la semaine de la Mémoire et soutenir également diverses manifestations sur le thème des trois génocides du XXème siècle.

**DELIBERATION N° 15_11_06
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

- **Maison Familiale Rurale de Salons de Provence**

En l'absence de précisions, cette question sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

➤ **Travaux :**

- **Château – étude de faisabilité du sentier de vertige**

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les missions d'ingénierie nécessaires à l'étude de faisabilité du projet de valorisation des ruines du château par la création d'un sentier de vertige seront assumées par les services de la Métropole Nice Côte d'Azur.

➤ **Rue de la Beaume de Chemin :**

▪ **Travaux de sécurisation**

Le choix de l'entreprise pour la purge de la paroi surplombant le site devant être aménagé en un promontoire sera porté à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal

➤ **Place du Cimetière :**

Mme le Maire rappelle aux membres présents que le Conseil Municipal a validé, au cours de sa séance du 9 juin 2015, les travaux d'aménagement de la place du Cimetière et du Petit Jardin ainsi que ceux se rapportant à la réalisation d'un promontoire rue de la Beaume de Chemin. Ces deux opérations font l'objet d'une demande de financement au titre de :

- ✓ la dotation cantonale 2015
- ✓ le fonds d'investissement métropolitain 2014.

Délibération est prise afin de valider et d'autoriser Mme le Maire à signer la convention de versement du Fonds de Concours Métropolitain d'Investissement – solde 2014 – pour ces deux opérations.

DELIBERATION N° 15_11_07
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

Aujourd'hui, une consultation est en cours pour le choix des entreprises qui exécuteront les travaux prévus Place du Cimetière. La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 27 novembre 2015 à 12 H.

➤ **Réhabilitation du bâtiment communal sis 35 rue Pierre-Niel – lancement de la procédure de consultation au titre d'un MAPA**

Mme le Maire informe les membres présents que le bureau d'étude AXIBAT – maître d'œuvre de cette opération - rédige actuellement le dossier de consultation des entreprises. D'ici le mois de décembre prochain, ce marché à procédure adapté sera lancé pour retenir les entreprises qui seront retenues pour les travaux de rénovation de l'appartement situé à l'étage et ceux portant sur l'aménagement de deux logements en rez-de-chaussée.

➤ **Rénovation de la maison située 6 rue du Collet**

Délibération est prise pour solliciter les subventions auprès de l'Etat et de Messieurs les Présidents du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Métropole les financements nécessaires pour cette opération estimée à 296 130 € TTC.

DELIBERATION N° 15_11_08
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

➤ **Gîte Collebelle – assainissement autonome**

M. Honoré ACCHIARDI, Adjoint-au-Maire, informe l'assemblée des conclusions émises par la Commission des Travaux réunie le 14 octobre 2015 proposant de retenir le bureau «Mesures et Environnement» pour l'étude de sol devant être réalisée dans le but de définir la filière d'assainissement autonome à mettre en place au gîte de la Collebelle.

Délibération est prise pour retenir cette société pour un montant de 720 € TTC.

DELIBERATION N° 15_11_09
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

➤ **Aliénations foncières :**

➤ **Evaluations foncières à solliciter pour :**

- Terrains dits «du plateau» :
 - Parcelle Section B n° 390 : propriété de Mme Jeanne GIAUSSERAN ép. SCOFFIER
 - Parcelle Section B n° 391 propriété de M. Georges SCOFFIER
 - Parcelles Section B n° 389 et 403 : propriété de Mme Camille SCOFFIER ép. ZAMPINI

Délibération est prise afin d'autoriser Mme le Maire à solliciter auprès de la Direction Générale des Finances Publiques des A.M – Brigade des Evaluation Domaniales - une estimation de la valeur vénale des parcelles désignées ci-dessus et ce, dans le cadre du programme de réalisation d'un espace sportif.

DELIBERATION N° 15_11_10
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

- **Parcelles cadastrées lieu-dit «La Ville» Section F n° 768, 772 et 773 situées rue du Four, propriété de M. Patrick LOISON**

Mme le Maire informe l'assemblée du souhait de M. Patrick LOISON de vendre à la Commune de Gilette les parcelles qu'il possède Rue du Four et notamment celle portant le n° 772 qui, aujourd'hui, fait partie intégrante du logement communal acheté en 2001 par la Municipalité à M. et Mme Georges ALONZO.

Des recherches pour éluder une possible erreur de transcription seront engagées.

Délibération est prise afin d'autoriser Mme le Maire à solliciter auprès de la Direction Générale des Finances Publiques des A.M – Brigade des Evaluation Domaniales - une estimation de la valeur vénale des parcelles cadastrées Section F n° 768 et 773.

DELIBERATION N° 15_11_11
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

- **Vente du bien communal sis à Gilette – La Cour Fleurie – cadastré lieu-dit «La Ville» Section F n° 449**

Mme le Maire porte à la connaissance des membres présents le souhait de M. Bruno DEVOUCOUX souhaitant que sa fille Marine DEVOUCOUX se substitue à lui en qualité de nouveau propriétaire de la parcelle F 449, dont l'acte authentique est actuellement en cours de rédaction par les services départementaux. Naturellement, son engagement visant à sécuriser ce site demeure comme convenu.

Délibération est prise afin de valider cette substitution.

**DELIBERATION N° 15_11_12
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

➤ **Locations - Baux – Conventions d'occupation :**

- ***Bail à intervenir pour le logement 8 placette de l'Aiguille –***

Délibération est prise afin d'autoriser Mme le Maire à signer le bail devant intervenir avec Mlle Julie GUIDI pour la location de l'appartement situé 8 placette de l'Aiguille. Le montant du loyer mensuel est fixé à 452 € plus 8 € au titre de la taxe d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers.

**DELIBERATION N° 15_11_13
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

- ***Salon de coiffure – rue Pierre-Niel***

Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu en mairie très récemment Mme Cindy LECLERC, gérante du salon de coiffure «R'Lis» qui lui a fait part de ses difficultés financières. Afin de soutenir ces activités, Mme le Maire propose dans un premier temps que la gratuité de l'occupation de ce local lui soit accordée sur une période de six mois et, dans un second temps, que le montant de ce loyer soit revu à la baisse.

Délibération est prise afin d'accorder à Mme Cindy LECLERC la gratuité des loyers dues au titre de la période fixée au 1^{er} octobre 2015 jusqu'au 31 mars 2016. Quant à la baisse du loyer, celle-ci sera examinée lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

**DELIBERATION N° 15_11_14
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

➤ **Personnel communal** :

- ***Centre de Gestion de la Fonction Publique – Convention unique***

Délibération est prise afin d'accepter les termes de la convention unique à intervenir sauf la partie concernant «l'hygiène et la sécurité» et autoriser Mme le Maire à la signer.

**DELIBERATION N° 15_11_15
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

➤ **Enfance et Petite Enfance** :

- Convention à intervenir avec le SIVOM Val de la Banquière pour l'accueil des jeunes gilettois au Centre de Loisirs sans Hébergement de Castagniers pendant les vacances d'octobre 2015, février, avril 2016

Délibération est prise afin de valider et autoriser Mme le Maire à signer ladite convention. Le montant de la contribution communale est évalué à 25 € par enfant et par jour moins la participation due par les parents.

**DELIBERATION N° 15_11_16
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

- ***Temps T.A.P – Activité théâtrale – par l'Association «Gillette Interclub»***

Délibération est prise afin de valider la mise en place de cette activité pendant les temps TAP le jeudi après-midi, pour la période comprise entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël. Son coût est de 480 €.

**DELIBERATION N° 15_11_17
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE**

➤ **Justice** :

- ***Affaire GILLI Jean-Robert - Ordonnance rendue le 22 septembre 2015 par le Tribunal Administratif de Nice rejetant la requête de la commune de Gillette***

Mme le Maire informe les membres présents que la requête en référé expertise à laquelle étaient assignés tous les riverains, en vue de la désignation d'un expert pour déterminer notamment la nature et le coût des travaux définitifs de mise en sécurité de ce site a été rejetée par ordonnance en date du 22 septembre 2015.

Mme le Maire a donc saisi les services de la Métropole pour bénéficier de ses compétences en la matière.

➤ **Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) :**

- *Demande de prorogation de délais auprès de M. le Préfet des A.M*

Délibération est prise afin d'autoriser Mme le Maire à solliciter un délai supplémentaire de 12 mois à compter de septembre 2015 pour déposer l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les différents bâtiments communaux. M. Yann PRIOUT, 1^{er} Adjoint au Maire, est chargé de consulter différents bureaux d'études pour satisfaire cette obligation.

DELIBERATION N° 15_11_18
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

➤ **Règlement de fonctionnement des salles communales**

Délibération est prise afin de valider le règlement de fonctionnement des salles communales applicables à la date de cette décision.

DELIBERATION N° 15_11_19
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

➤ **Demande d'estimation pour la parcelle cadastrée lieu-dit «Les Espauvettes» Section F n° 253, d'une contenance de 1 920 m², propriété de M. Jean Baptiste Elie GIAUSSERAN**

Délibération est prise afin d'autoriser Mme le Maire à solliciter auprès de la Direction Générale des Finances Publiques des A.M – Brigade des Evaluation Domaniales - une estimation de la valeur vénale des parcelles sus-désignées.

DELIBERATION N° 15_11_20
VOTE : POUR : A L'UNANIMITE

➤ **Questions diverses :**

- Fêtes de Fin d'Année
- Paniers de Noël
- Restaurant SERVELLA à Castagniers-les-Moulins pour le repas des Aînés le 12 décembre à 12 H
- CCAS – nouveau service d'aide à la Personne – Restauration : mis en place depuis le 28 septembre 2015 – 5 à 6 repas sont livrés chaque jour
- Médiathèque – ouverture bénévolat

➤ **Manifestations :**

- Mercredi 11 novembre :
 - 15 H 00 : Cérémonie au Monument aux Morts
 - 15 H 30 : Animation musicale
 - 16 H 00 / Châtaignes – Vin et chocolat chauds

- Vendredi 13 novembre : Bourse aux Jouets - association «Gréou Giletan»
- Samedi 14 novembre : Fête de la Bière - Club de l'Olivette
- Vendredi 20 novembre à 18 h 30 – salons de la Mairie : Cocktail de remerciements pour les bénévoles des associations.
- Samedi 28 novembre à 14 H : Loto - Club de l'Olivette
- Samedi 5 décembre : Marché des Bulles de Noël
- Dimanche 6 décembre : 1^{er} tour des élections régionales
- Jeudi 10 décembre à 18 H : Conseil Municipal au quartier «Pont-Charles-Albert»
- Vendredi 11 décembre : Éliminatoires du Concours de Belote Départemental
- Samedi 12 décembre à 12 H : Repas de Noël pour les Aînés au restaurant «SERVELLA»
- Dimanche 13 décembre : 2^{ème} tour des élections régionales
- Jeudi 17 décembre à 19 H : Noël du Personnel et du Corps Enseignant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 07.

Le Maire
Patricia DEMAS

